



Western Economic
Diversification Canada

Diversification de l'économie
de l'Ouest Canada

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Direction de la vérification et de l'évaluation

**Plan de vérification et d'évaluation
de 2006-2009**

TABLE DES MATIÈRES

1.0	Introduction	Page 3
2.0	Évaluation du risque	Page 4
3.0	Évaluation des besoins	Page 5
4.0	Ressources, rôle et activités de la DVE	Page 7
5.0	Projets de la DVE prévus pour trois ans (2006-2009)	Page 8

Annexes

Annexe 1 – Plan provisoire de la DVE (2005-2007)	Page 9
Annexe 2 – Processus de planification de la DVE	Page 11
Annexe 3 – Système d'évaluation des risques de la DVE	Page 16
Annexe 4 – Évaluation par la DVE du profil de risque de l'organisation	Page 18
Annexe 5 – Projets externes de la DVE	Page 20
Annexe 6 – Gestion de la vérification et de l'évaluation	Page 21
Annexe 7 – Projets de vérification et de consultation de la DVE (2006-2009)	Page 22
Annexe 8 – Projets d'évaluation et de consultation de la DVE (2006-2009)	Page 30

1.0 INTRODUCTION

En 2005, la Direction de la vérification et de l'évaluation (DVE) de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) a modifié sa philosophie et son approche à l'égard de l'exécution de son travail. Elle cherchait alors à répondre aux attentes des intervenants internes et externes en procédant à des vérifications et à des évaluations de programmes et en fournissant une valeur ajoutée en vue de permettre une amélioration continue.

Le rôle de la DVE a été défini comme celui d'un partenaire de dialogue à tous les niveaux, l'accent étant mis sur la tenue de consultations au moment opportun et la vérification continue assortie d'opérations aux niveaux ministériel et régional. Ces dernières s'inscrivent dans un processus de vérification et de présentation en temps opportun de rapports sous forme de modèles, qui sont considérés comme de bons outils de gestion.

Pour procéder à une vérification continue, il faut vérifier un programme ou une fonction de gestion ou de fonctionnement particulière de manière continue dans le cadre de brèves tâches de vérification cycliques. Chacune de ces tâches porte sur quelques aspects clés de la gestion à la fois et présente les résultats dans des rapports sous forme de modèles pour chaque tâche. Les cycles se poursuivent jusqu'à ce que tous les aspects clés de la gestion de l'objet de vérification aient été vérifiés au moins une fois. Les cycles (brèves tâches de vérification cycliques) peuvent se poursuivre aussi longtemps qu'il le faut.

En septembre 2005, à titre de point de départ de la mise en œuvre de cette philosophie et de la nouvelle approche de l'exécution de son travail, la DVE a établi un plan provisoire pour la période 2005-2007 (annexe 1). Ce plan a été approuvé par le Comité de vérification et d'évaluation du Ministère (CVEM). La DVE a commencé la mise en œuvre en se concentrant d'abord sur la nécessité de mener à terme tous les projets en suspens.

La DVE a déjà accompli des progrès importants dans l'application du plan provisoire. Elle a réussi à mener à bonne fin tous les projets en suspens : les vérifications et évaluations en suspens, les vérifications nouvellement prévues, y compris les cycles de vérification continue, l'étude d'impact nouvellement prévue et le suivi des vérifications, des évaluations et des examens terminés.

Pendant la dernière année, on a consacré beaucoup d'efforts au renforcement de la capacité en matière de ressources humaines conformément à la structure organisationnelle approuvée, des agents principaux de vérification et d'évaluation devant être affectés dans les régions, mais sans grand succès. La dotation a été difficile; par conséquent, la DVE devra poursuivre ses efforts à cet égard en 2006-2007.

La DVE a réussi à continuer de donner des avis, des conseils et des consultations aux responsables des opérations (ministérielles et régionales) dans beaucoup de domaines, y compris l'établissement de CGRR et de CVAR et de cadres de référence pour les vérifications des projets régionaux, les études d'impact et les évaluations, ainsi que la promotion et la mise en place de la gestion intégrée des risques (GIR) et l'élaboration du profil de risque de l'organisation et la liaison avec le BVG.

Pour continuer de s'appuyer davantage sur le plan provisoire et les progrès accomplis jusqu'à maintenant, la DVE a commencé à élaborer son plan triennal (2006-2009) dans le cadre d'une approche en deux étapes, la première étape portant surtout sur l'élaboration d'un processus de planification structuré (annexe 2).

Le Plan triennal de vérification et d'évaluation est donc le résultat d'un processus de planification structuré et comprend des projets de vérification et d'évaluation ainsi que d'autres projets pour lesquels la DVE s'engage à donner des conseils (également un domaine essentiel de services de la DVE).

Le plan comprend aussi des secteurs de fonctionnement clés comme la gestion de la gouvernance ministérielle, la gestion des RH ainsi que les liens entre les politiques et les programmes et leur

intégration, entre autres, de façon à permettre à la DVE de fournir des assurances globales au fil du temps.

Les projets de vérification, d'évaluation et de consultation ont été définis et choisis pour faire partie du plan triennal d'après une combinaison d'évaluation du risque, d'évaluation des besoins et d'établissement de priorités en raison des ressources limitées.

2.0 ÉVALUATION DU RISQUE

Profil de risque de l'organisation

Afin de définir et de confirmer des projets de vérification, d'évaluation et de consultation fondés sur l'évaluation des risques seulement, le profil de risque du Ministère a été analysé et évalué au moyen du système d'évaluation des risques de la DVE, qui est fondé sur les critères de risque et le classement du risque (annexe 3). Pour cette analyse et cette évaluation, on a tenu compte de facteurs clés (présentés ci-dessous), dont la gouvernance, les contrôles internes, les obligations, l'exécution des programmes, les partenariats, la gestion des subventions et des contributions, la gestion de l'information et la mesure du rendement. L'évaluation et les observations de la DVE sont présentés à l'annexe 4.

Gouvernance

DEO a une structure définie de gouvernance et de gestion pour la prise de décisions, les responsabilités et la reddition de comptes, et ses objectifs et résultats stratégiques à long terme correspondent aux priorités gouvernementales. Les opérations régionales et l'exécution des programmes visent à atteindre les résultats stratégiques. La responsabilité de l'atteinte des résultats stratégiques au niveau des activités de programme est partagée par les sous-ministres adjoints. Les fonctions de planification et de rapport du Ministère continuent de s'améliorer et d'être davantage intégrées pour appuyer la gouvernance et la gestion.

Contrôles internes

Les mécanismes de saine gestion et de reddition de comptes à l'égard des ressources du Ministère continuent d'être considérés comme une priorité nécessitant une attention soutenue. La politique sur la vérification interne du SCT insiste sur la nécessité d'obtenir une opinion globale annuelle sur les contrôles internes.

Obligations

Les engagements de DEO sont importants et ils sont de plus en plus nombreux dans beaucoup de domaines. Mentionnons, par exemple : les ressources naturelles, l'arrivée d'immigrants, la porte d'entrée du Pacifique, l'économie mondiale, et le développement professionnel et des ressources humaines en raison de pénuries liées au boom économique dans l'Ouest et à l'intérêt accru des pays du Pacifique pour l'élargissement de leurs relations d'affaires avec le Canada. Il y a des défis à relever en raison de la volatilité des marchés des ressources naturelles, de la durabilité de l'environnement (compte tenu du risque de réchauffement de la planète), du déclin continu de l'économie rurale, de l'exposition aux graves bouleversements attribuables aux différends commerciaux ou aux catastrophes, et des ressources limitées pour gérer les programmes. Tous ces facteurs nuisent considérablement à certains secteurs producteurs de biens et à l'atteinte des résultats.

Exécution des programmes

DEO s'acquitte principalement de son mandat en accordant des subventions et des contributions à des projets et des initiatives. Il apporte une contribution importante dans l'Ouest en jouant un rôle de premier plan dans beaucoup d'initiatives gouvernementales qui réunissent des partenaires du secteur privé et du secteur sans but lucratif, des administrations municipales et des provinces, d'autres ministères fédéraux et des établissements d'enseignement. Ces investissements en argent et en temps ont encouragé d'autres investissements pour appuyer la création et la croissance de petites et moyennes entreprises et d'industries du savoir et l'inclusion économique de groupes comme les personnes handicapées, les femmes, les jeunes, les Autochtones, les entrepreneurs francophones et les nouveaux Canadiens.

Partenariats

Le recours de DEO à des partenariats pour l'obtention de résultats est omniprésent; il en résulte de nombreux défis sur le plan de l'établissement de programmes communs et de l'orientation des ressources. Étant donné la complexité financière de certaines de ces relations, il faut procéder à une surveillance permanente pour qu'il y ait des responsabilités et des contrôles appropriés.

Gestion des subventions et des contributions

Pour prendre des décisions en matière de financement, DEO fait appel aux connaissances, aux conseils et au soutien de son vaste réseau d'organismes clients et de partenaires des provinces, des universités, des secteurs privé et sans but lucratif pour définir les besoins et les possibilités et élaborer des projets et de nouvelles initiatives qui permettent d'atteindre des objectifs communs. Les partenaires clés dans le secteur sans but lucratif sont, notamment, les membres du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC), qui comprend plus de 100 points de service, y compris les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), les bureaux de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs (IFE), les Organisations francophones à vocation économique (OFVE) et les Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC). Ces partenaires offrent également une capacité essentielle, y compris le financement fréquent de la mise en œuvre de projets.

Gestion de l'information

Veiller à la conservation, à la sauvegarde et à l'accessibilité de l'information est essentiel pour permettre au Ministère de fonctionner efficacement, de remplir son mandat et de répondre aux besoins en information des Canadiens. La gestion de l'information est un sujet de préoccupation constant du Ministère; la haute direction a prévu d'examiner cette question pendant la période 2006-2008.

Mesure du rendement

Une bonne planification du rendement et la présentation de rapports sont essentielles à une gouvernance et à une reddition de comptes efficaces au Parlement et aux Canadiens. Les défis du Ministère consistent, entre autres, à avoir des systèmes de gestion de l'information adéquats, à établir des indicateurs du rendement appropriés et mesurables et à établir un système adéquat de présentation de rapports sur le rendement.

3.0 ÉVALUATION DES BESOINS

Priorités du gouvernement

Une priorité clé du gouvernement consiste à rétablir la foi et la confiance des Canadiens dans les institutions publiques en rendant le gouvernement plus responsable et plus efficace. À cet égard, plusieurs initiatives ont été entreprises : annonce d'une structure gouvernementale rationalisée pour promouvoir la responsabilité, l'efficacité et l'efficacé, la *Loi fédérale sur la responsabilité*, un guide et un code de déontologie pour les ministres et leur personnel, et un code régissant les conflits d'intérêts et l'après-mandat s'appliquant à la fonction publique.

Le gouvernement a également établi le cadre ci-dessous relatif aux résultats escomptés.

Résultats ÉCONOMIQUES	Résultats SOCIAUX	Résultats INTERNATIONAUX
1. Une forte croissance économique	6. Des Canadiens en santé ayant accès à des soins de santé de qualité	10. Un partenariat nord-américain solide et mutuellement avantageux
2. Une économie fondée sur l'innovation et le savoir	7. Une société diversifiée qui promeut la dualité linguistique et l'inclusion sociale	11. La prospérité canadienne dans le cadre du commerce
3. La sécurité du revenu et l'emploi pour les		

<p>Canadiens</p> <p>4. Un marché juste et sûr</p> <p>5. Un environnement propre et sain</p>	<p>8. Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques</p> <p>9. Des collectivités en sécurité</p>	<p>mondial</p> <p>12. Un monde sûr grâce à la coopération multilatérale</p> <p>13. La réduction de la pauvreté mondiale au moyen du développement durable</p>
---	---	---

Priorités des organismes centraux

La nouvelle *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP) permet plus de possibilités en matière de dotation et offre une souplesse nouvelle aux gestionnaires. Aux termes de la nouvelle LEFP, la Commission de la fonction publique (CFP) a maximisé la délégation des pouvoirs de nomination aux sous-ministres qui, à leur tour, sous-délèguent des pouvoirs aux gestionnaires des ministères. De plus, elle a le pouvoir de procéder à des vérifications pour veiller à ce que les organismes se conforment à la LEFP.

Priorités ministérielles – La direction a établi, entre autres, trois priorités essentielles en vue d'améliorer la qualité de vie des Canadiens et une priorité concernant la mise en œuvre du programme de gestion moderne.

- **Entrepreneuriat et innovation** – Accroître l'investissement et le soutien pour la commercialisation des nouvelles technologies et l'amélioration de la productivité et de la compétitivité, et appuyer la stratégie du Canada sur la porte d'entrée du Pacifique.
- **Développement économique communautaire** – Édifier des collectivités solides et viables en investissant dans des programmes d'infrastructure et en choisissant un certain nombre de projets pilotes communautaires régionaux visant à mettre à l'essai des approches nouvelles et novatrices pour relever les défis économiques importants auxquels font face les collectivités.
- **Politique, défense des intérêts et coordination** – Effectuer des recherches pour connaître les enjeux et les possibilités dans l'Ouest canadien. Les objectifs de DEO consistent à renforcer sa stratégie en matière de défense des intérêts, à continuer de renforcer ses capacités en matière d'élaboration de politiques et à collaborer avec les conseils fédéraux pour recueillir des renseignements afin de mieux représenter le point de vue de l'Ouest.
- **Mise en œuvre d'un programme de gestion moderne** – Mettre l'accent sur l'amélioration des pratiques de gestion au sein du Ministère, notamment renforcer la reddition de comptes aux Canadiens, l'intégration de la planification des ressources humaines à la planification des activités, assurer le suivi du sondage auprès des employés de la fonction publique et améliorer la gestion de l'information.

DEO contribue également dans une grande mesure à l'obtention des résultats ci-dessous.

- **Forte croissance économique** – programmes et initiatives comme le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest (PDEO), les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et les ententes sur le développement urbain (EDU) pour la réalisation et le maintien d'une croissance économique durable.
- **Économie fondée sur l'innovation et le savoir** – initiatives qui réduisent les écarts et renforcent la capacité et les systèmes d'investissement.
- **La sécurité du revenu et l'emploi pour les Canadiens** – investissements dans des projets qui permettent aux particuliers d'acquérir divers genres de compétences recherchées par les employeurs et aide aux personnes handicapées sous-employées et aux femmes dans le cadre de programmes visant à les aider à créer et à faire prospérer leurs entreprises.
- **Environnement propre et sain** – soutien du développement et de la commercialisation de technologies et de procédés environnementaux et intégration des stratégies de développement durable dans les activités du Ministère.
- **Société diversifiée qui promeut la dualité linguistique et l'inclusion sociale** – engagement à l'égard de quatre activités clés : communication du plan d'action en matière de langues officielles (PALO), création de partenariats avec d'autres ministères et intervenants, un soutien aux Organisations francophones à vocation économique (OFVE) et aux projets des communautés de

langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), et poursuite de la collaboration avec d'autres ministères pour promouvoir le développement économique et l'interdépendance des communautés linguistiques minoritaires.

- **Prospérité canadienne dans le cadre du commerce mondial** – En raison des défis importants auxquels font face les entrepreneurs des petites et moyennes entreprises à cause de la vigueur du dollar canadien et de la forte concurrence mondiale pour la conquête de marchés, les capitaux d'investissement et la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, le Ministère s'est engagé à continuer d'appuyer la participation des entreprises de l'Ouest au marché mondial au moyen d'initiatives de développement de l'investissement.

Besoins définis par la direction

La direction définit également les besoins en matière de projets de vérification, d'évaluation et de consultation d'après les exigences des CGRR et des CVAR actuels et d'autres facteurs, dont la détermination des possibilités d'amélioration, l'établissement de nouveaux CGRR et CVAR, et les exigences en matière de présentation de rapports. La DVE en a tenu compte afin de définir des projets de vérification et d'évaluation et d'en établir les priorités et de poursuivre les travaux de consultation nécessaires, en particulier pour respecter les obligations décrites dans les présentations au SCT et les exigences des initiatives à l'échelle de l'administration fédérale.

4.0 RESSOURCES, RÔLE ET ACTIVITÉS DE LA DVE

Ressources de la DVE

Les ressources financières s'élèvent à 1,1 million de dollars, soit 350 000 \$ au titre des dépenses salariales et de 750 000 \$ au titre du F&E. Les effectifs actuels comprennent 1 directeur, 1 employé de bureau temporaire d'une agence et 2 agents principaux de vérification et d'évaluation (AS-07) qui se trouvent à Edmonton et à Vancouver respectivement. Les ressources supplémentaires prévues comprendront 1 agent principal de vérification et d'évaluation (AS-07) qui travaillera à Saskatoon ou à Winnipeg, 1 analyste de recherche en vérification et évaluation (AS-04) à Edmonton, et un adjoint exécutif (AS-02) qui sera à Edmonton.

Rôle de la DVE

La DVE a défini son rôle comme étant celui d'un « partenaire de dialogue » à tous les niveaux : stratégique, programme et fonctionnement. Elle vise à promouvoir le concept de la vérification continue; à insister sur la nécessité de faire face aux aspects humains de la vérification et de l'évaluation en entreprenant des consultations et en fournissant des conseils et des avis en permanence au moment opportun; à fournir des assurances; à promouvoir la mesure du rendement et à fournir une valeur ajoutée en vue de l'amélioration continue; à mettre l'accent sur l'utilisation de rapports conviviaux présentés en temps opportun et au moyen de modèles en tant qu'excellents outils de gestion, et à veiller à ce que les rapports de vérification et d'évaluation et les plans d'action de la direction soient affichés rapidement sur le site Web public (http://www.wd.gc.ca/rpts/audit/default_f.asp).

Activités de la DVE

- Procéder à des vérifications et à des évaluations de programme, y compris les études d'impact prévues;
- Donner des conseils et des avis sur des vérifications de projets régionaux et d'autres études au besoin;
- Donner des conseils en permanence sur la mesure du rendement et la gestion du risque;
- Assurer une liaison permanente avec le BVG (vérifications, pétitions en matière d'environnement, SDD);
- Assurer une liaison permanente avec le SCT (réseautage et échange de pratiques exemplaires);
- S'occuper de questions administratives comme la dotation (diverse), la conclusion de marchés, les voyages et les dossiers;

- Encourager et surveiller la participation du personnel de vérification et d'évaluation au perfectionnement professionnel permanent;
- Mettre à jour les renseignements de la DVE dans l'intranet Internet s'il y a lieu (plan, politiques, rapports, etc.);
- Mettre à jour annuellement le plan de la DVE d'après une évaluation du risque, une évaluation des besoins, les ressources, etc.;
- Établir un cadre de gestion (politiques, méthodologie, normes, assurance de la qualité);
- Participer à des conférences et à des séminaires à l'extérieur (parfois comme conférencier).

5.0 PROJETS DE LA DVE PRÉVUS POUR TROIS ANS (2006-2009)

Base de sélection des projets de vérification, d'évaluation et de consultation

- Projets de la DVE en suspens à terminer en 2006-2007;
- Évaluation de la DVE (en particulier dans les domaines à risque élevé) concernant le profil de risque de l'organisation (PRO);
- Évaluation des besoins de la DVE, y compris des demandes et des suggestions précises de la direction;
- Participation de la DVE aux vérifications et évaluations effectuées par d'autres ministères;
- Participation de la DVE à des vérifications externes du BVG, de la CFP et d'autres organismes;
- Établissement par la DVE d'un cadre de gestion (politique, méthodologie, normes, contrôle de la qualité).

Projets de vérification, d'évaluation et de consultation en 2006-2007 (sommaire)

- Les projets de vérification comprennent la vérification de la gestion de l'information (4 tâches) et la vérification de la gestion des subventions et contributions (4 tâches);
- Les projets d'évaluation comprennent l'évaluation du PDEO, dont les sous-programmes ainsi que les initiatives connexes et l'étude d'impact du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien;
- Les projets de consultation comprennent des évaluations des programmes de l'INAEICB, du PUV et du FUM; l'établissement d'un CGRR et d'un CVAR pour le PRPS; des vérifications de projets et d'autres évaluations
- Liaison et participation à des projets dirigés par d'autres ministères et organismes comme le BCG, le BVG, la CFP, la CAI, le CLO et la CCDP (annexe 5)
- Gestion de la DVE (Cadre et renforcement des capacités), notamment l'établissement d'un cadre de gestion (politiques, méthodologie, normes et assurance de la qualité); dotation de postes d'AS-07, AS-04 et AS-02; et achèvement de l'auto-évaluation (annexe 6)

Projets de vérification, d'évaluation et de consultation de 2006 à 2009

- Projets de vérification et de consultation en vérification (annexe 7)
- Projets d'évaluation et de consultation en évaluation (annexe 8)

Annexe 1 – Plan provisoire de la DVE (2005-2007)

Nous sommes un « partenaire de dialogue » à tous les niveaux : stratégique, programme et fonctionnement. Nous insistons sur la nécessité de faire face aux aspects humains de la DVE en entreprenant et en fournissant des consultations en permanence au moment opportun. Nous croyons au concept de la vérification continue assortie d'opérations aux niveaux ministériel et régional pendant tout le processus et de l'établissement au moment opportun de rapports sous forme de modèle. Notre objectif est de répondre aux attentes pour assurer la conformité, fournir des assurances ainsi qu'une valeur ajoutée en vue d'une amélioration continue.

- Tâches en suspens – tâches complètes qui n'ont pas été remplies – date d'achèvement cible : 30 novembre 2005
 - Évaluations : RSEA (sept. 2005), PAEI/IEHMU (août 2005), EPDEO (sept. 2005), PRPS (oct. 2005);
 - Vérification : S&C (oct. 2005).
- Suivi des tâches terminées – assurer le suivi des évaluations et des vérifications terminées qui ont donné lieu à des mesures menées à terme au plus tard le 31 mars 2005. Date d'achèvement cible: 31 décembre 2005
 - Évaluations : PDC, PALO, SDD, CSEC;
 - Vérification/examens : SPP, AQ, PDC, conclusion de marchés, PI-CB.
- Nouvelles tâches déjà prévues – entreprendre des tâches qui étaient déjà prévues, mais qui n'avaient pas été entreprises
 - Vérification : programme d'infrastructure (septembre à décembre 2005);
 - Étude : Étude d'impact des programmes pour les Autochtones (octobre à décembre 2005).
- Nouvelles tâches concernant la vérification continue pendant la période allant d'octobre 2005 à mars 2007 – entreprendre deux nouvelles vérifications d'envergure qui seront continues et à long terme assorties de tâches à court terme (3 mois) à accomplir selon un cycle (priorités établies en fonction des besoins et du risque). Le 1^{er} cycle devait commencer en novembre 2005
 - Subventions et contributions (Gestion financière, gestion des ententes, respect des politiques du SCT, uniformité régionale). La première tâche sera l'évaluation des aspects relatifs à la gestion financière, la date d'achèvement visée étant le 31 janvier 2006;
 - Gestion de l'information (Information financière, information non financière, systèmes de TGI, gestion des dossiers, gestion des données, TI et sécurité des données, AIPRP). Première tâche à déterminer, la date d'achèvement visée étant le 31 janvier 2006.
- Cadre de gestion de la DVE (Octobre 2005 à mars 2006)
 - Élaborer un cadre de gestion pour la DVE et mettre à jour divers aspects au besoin. Le cadre doit comprendre les politiques, la méthodologie, y compris des outils, des normes, l'assurance de la qualité, le perfectionnement professionnel, le rôle de coordination pour les vérifications et études de projets. Date d'achèvement cible : 31 mars 2006;
 - Mettre à jour l'information de la DVE dans l'intranet/Internet au besoin (plan, politiques, photos, organigrammes, rapports). Date initiale cible d'achèvement de la mise à jour : 31 décembre 2005, mises à jour ultérieures en permanence;
 - Établir une stratégie ou un plan pour surveiller et(ou) coordonner des vérifications de projets et des études entreprises par les régions. Date d'achèvement cible : 31 décembre 2005.
- Plan de la DVE (2006-2008) (octobre 2005 à mars 2006)
 - Examiner/réviser/élaborer un plan triennal de la DVE fondé sur l'évaluation des besoins et du risque pour inclure des vérifications opérationnelles supplémentaires, des vérifications de programmes et des évaluations de programmes;
 - Envisager des vérifications de programmes à effectuer selon un cycle, chaque programme devant être vérifié au moins une fois tous les trois ans;
 - Envisager des vérifications opérationnelles à effectuer selon un cycle, chaque fonction opérationnelle devant être vérifiée au moins une fois tous les trois ans;
 - Envisager des évaluations de programmes devant être effectuées aux dates d'échéance (SCT).
- Tâches, rôles, responsabilités permanents (septembre 2005 à mars 2007)
 - Donner des conseils et des avis aux opérations (ministérielles et régions);
 - Envisager le perfectionnement professionnel continu du personnel par la formation interne ou externe;
 - Assurer la liaison avec le BVG au sujet des vérifications autonomes et à l'échelle de l'administration fédérale, des pétitions en matière d'environnement et de la SDD;
 - Assurer la liaison avec le SCT concernant les groupes de réseautage en matière de vérification interne et d'évaluation;
 - S'occuper des questions administratives (recrutement d'AS-01, dotation, conclusion de contrats, déplacements, dossiers, etc.).

- Structure organisationnelle de la DVE – Élaborer une stratégie/proposition de réorganisation de la DVE conformément à la nouvelle approche et orientation : être un « partenaire de dialogue » dans le but de répondre aux attentes pour assurer la conformité, donner des assurances et fournir une valeur ajoutée pour l'amélioration continue (octobre 2005)

Annexe 2 – Processus de planification de la DVE

Aperçu

Introduction

Dans le cadre d'un effort général visant à améliorer la fonction de vérification et d'évaluation au sein du Ministère, la Direction de la vérification et de l'évaluation (DVE) améliore son processus de planification de la vérification et de l'évaluation conformément aux exigences des politiques du SCT en matière de vérification interne et d'évaluation.

Le processus de planification de la vérification et de l'évaluation a été conçu en fonction de facteurs internes et externes comme le mandat, les plans, les priorités, les politiques, les programmes, les opérations et les risques du Ministère ainsi que les besoins de l'environnement externe.

Objectif du processus

Le processus de planification vise à produire un plan ministériel de vérification et d'évaluation permettant de faire en sorte que les ressources limitées en matière de vérification et d'évaluation soient consacrées aux domaines qui contribuent le plus à l'atteinte des objectifs de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) d'une manière économique, efficiente et efficace, et fournissent une valeur ajoutée au processus décisionnel et à l'amélioration continue.

Base du processus

Le processus est donc fondé, entre autres, sur les aspects suivants :

- a) bonne connaissance du mandat, des plans, des priorités, des politiques, des programmes, des opérations et des risques du Ministère;
- b) accent sur les priorités, les orientations stratégiques et les risques importants,
- c) opinion de la haute direction;
- d) suivi des nouvelles questions;
- e) consultation de la haute direction pour obtenir des points de vue à l'échelle du Ministère et ceux des régions;
- f) évaluation du profil de risque de l'organisation et du besoin d'évaluations d'après les présentations au SCT et les décisions de celui-ci.

Principales étapes du processus

1. Analyse de l'environnement (interne et externe, ce qui comprend les priorités du gouvernement, des organismes centraux et du Ministère et les risques).
2. Examen et analyse du profil de risque de l'organisation menant à une évaluation du risque par la DVE, compte tenu de l'analyse des besoins et de l'opinion de la haute direction.
3. Définition des projets d'après l'univers de vérification et d'évaluation de la DVE, les demandes de la direction, le plan provisoire de la DVE, les présentations au SCT, les politiques du SCT, les CGRR et les CVAR et les projets qui, selon la DVE, doivent faire l'objet d'un suivi.
4. Établissement des priorités des projets éventuels d'après le risque, l'importance, la pertinence, la valeur ajoutée, les ressources (ETP, budget de F&E, y compris les conseillers), les vérifications prévues par le BVG et le CEDD, les vérifications et les évaluations prévues par d'autres ministères ou organismes.
5. Approbation du Comité de vérification et d'évaluation du Ministère (CVEM).
6. Suivi des questions nouvelles pendant la mise en œuvre du plan et ajustements au besoin.

Processus de planification détaillé

1.0 Introduction

La Direction de la vérification et de l'évaluation (DVE) de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) établit actuellement un plan triennal de vérification et d'évaluation en fonction du risque.

À cette fin, il a fallu procéder à un examen exhaustif des politiques, des normes et des lignes directrices pertinentes fournies par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), l'Institut des vérificateurs internes (IVI) et la Société canadienne d'évaluation (SCE). On a effectué une analyse documentaire et une recherche dans Internet pour déterminer les pratiques exemplaires en matière de planification de la vérification et de l'évaluation dans les secteurs public et privé.

En se fondant sur les normes professionnelles, les pratiques exemplaires, les réalités de la situation de la DVE ainsi que les plans et les priorités actuels du Ministère, la DVE a élaboré un processus à suivre pour l'établissement d'un plan de vérification et d'évaluation en fonction du risque.

La planification de la vérification et de l'évaluation vise surtout à faire en sorte que les ressources limitées en de la DVE soient consacrées aux domaines de DEO qui fournissent une valeur ajoutée et contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère d'une manière économique, efficiente et efficace.

2.0 Principales étapes

2.1 Analyse de l'environnement

- Examen des plans du gouvernement et des organismes centraux pour déterminer leurs priorités et leurs préoccupations;
 - Examen des documents stratégiques clés comme le Discours du Trône, *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes* et les Priorités de la fonction publique;
 - Examen des rapports et documents des organismes centraux, du Bureau du vérificateur général (BVG), du commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD) et du commissaire aux langues officielles (CLO).
- Examen des plans du Ministère, du profil de risque de l'organisation et consultation de la haute direction et du personnel des opérations pour déterminer les priorités et les préoccupations du Ministère.
 - Examen du document d'orientation stratégique, du document de planification et d'autres documents préparés pour des initiatives importantes et les rapports sur le rendement;
 - Autres risques éventuels définis dans l'évaluation périodique des risques à l'échelle de l'administration fédérale pour le document des vérificateurs : risques concernant la prestation *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*;
 - Analyse financière des dépenses des différentes directions générales et unités de DEO par rapport aux risques définis;
 - Risques liés aux opérations des domaines délicats comme la santé et la sécurité, l'accueil, l'acquisition de cartes, les voyages, la conclusion de contrats et les paiements de transfert;
 - Risques liés aux activités fondamentales de gestion financière, de gestion des ressources humaines et de gestion de l'information, dont la gestion de la TI.

2.2 Examen du profil de risque de l'organisation

- Examen et analyse du profil de risque de l'organisation pour évaluer l'incidence sur la définition des projets de vérification et d'évaluation éventuels
- Examen des risques de différents points de vue et facteurs
 - **Point de vue stratégique** : Facteurs qui peuvent nuire à la réalisation du mandat et des objectifs, notamment la politique et la stratégie, la réputation du Ministère, les facteurs politiques, les attentes du public, les relations avec les intervenants, les relations avec les médias, les progrès de l'industrie, l'évolution démographique, la mondialisation, les menaces à

- la sécurité nationale, la continuité des activités, la protection civile, les tendances de la technologie, les tendances économiques et les tendances de la concurrence.
- **Point de vue des secteurs d'activité** : Les facteurs qui peuvent nuire aux activités ou aux objectifs des programmes sont les activités des secteurs d'activité, les activités des programmes, l'exécution des programmes, les services aux clients, la prestation des services, les alliances, les partenariats et les grands projets.
 - **Point de vue de la gestion ministérielle** : Les facteurs qui peuvent ne pas appuyer efficacement l'atteinte des résultats sont la structure et les rapports hiérarchiques, la planification et l'établissement des priorités, l'établissement du budget et l'affectation des ressources, la gestion des dépenses, les recettes et le recouvrement des coûts, les paiements de transfert, les achats et la conclusion de contrats, la gestion financière, la gestion du rendement, la gestion de projets, la gestion du changement, la gestion des stocks, la gestion des biens, les ressources humaines, l'information et les connaissances, les technologies de l'information, les communications et la gestion des risques.
 - **Point de vue de la conformité** : Les sources qui pourraient embarrasser l'organisation ou entraîner des responsabilités à cause du non-respect des lois et règlements sont le financement et les crédits, les rapports prévus par la loi, la conformité aux lois et aux règlements, la conformité aux politiques des organismes centraux, les accords et les obligations contractuelles, la santé et la sécurité au travail, la protection de l'environnement, la sécurité, la protection des renseignements personnels et la confidentialité, les responsabilités légales et les litiges.
 - **Point de vue du programme du gouvernement** : Les facteurs qui sont essentiels pour assurer la correspondance avec les engagements à l'échelle de l'administration fédérale sont les services axés sur les citoyens, les valeurs et l'éthique, la reddition de comptes, la transparence, les dépenses responsables, la satisfaction des clients, le gouvernement en direct, les rapports améliorés, la fonction de contrôleur moderne, l'impartialité et l'équité, *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*, la gestion moderne des ressources humaines et la gestion intégrée des risques.
- Ce ne sont pas tous les risques qui ont la même importance; par conséquent, il n'est pas nécessaire d'examiner tous les risques au moyen de services de vérification et d'évaluation.
 - La confirmation des risques et des priorités est fondée sur l'évaluation par la DVE des risques ministériels aux fins de la sélection des projets de vérification et d'évaluation.

2.3 Compréhension des programmes et des opérations

- Le processus de planification permet de bien connaître le Ministère et ses programmes ainsi que les opérations, ce qui permet de justifier l'évaluation du niveau de risque de chacun des projets et de classer ces derniers par ordre de priorité. Pour obtenir des connaissances suffisantes, il faut procéder à un examen et à une analyse :
 - du Rapport sur les plans et les priorités (RPP) du Ministère, des plans d'activités et opérationnels régionaux et du Rapport ministériel sur le rendement (RMR);
 - des programmes, des projets importants, des ententes de partenariat et des mécanismes d'exécution des programmes;
 - du cadre de responsabilisation de gestion (CRG), des politiques du Ministère, des processus et des contrôles clés et de la couverture médiatique.

2.4 Définition des projets éventuels

- La définition des projets de vérification et d'évaluation est fondée sur ce qui précède et d'autres facteurs comme les projets définis pour les années futures dans le plan en cours, les vérifications ou les travaux d'évaluation indiqués dans diverses présentations au SCT, les projets résultant des CGRR ou des CVAR terminés et le suivi des plans d'action de la gestion.
- La liste des projets de vérification et d'évaluation éventuels et d'autres activités (consultation) est établie à partir des risques et des priorités définis;
 - L'univers de vérification et d'évaluation, en particulier les secteurs du Ministère qui n'ont pas fait l'objet d'une vérification ou d'une évaluation récente;

- Les propositions faites par le personnel de la DVE et le personnel des régions et de l'Administration centrale d'après leur connaissance des questions, des risques et des demandes de la haute direction;
- Les exigences des modalités des programmes et les conditions préalables du renouvellement des programmes;
- Le report des vérifications et des évaluations des années antérieures;
- Les exigences en matière de vérification et d'évaluation d'après les politiques du SCT;
- Les évaluations et les vérifications résultant des cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats (CGRR) et les cadres de vérification axés sur les risques (CVAR);
- Suivi des plans d'action de la gestion établis en réponse aux vérifications/évaluations précédentes.

2.5 Établissement des priorités des projets éventuels

- L'établissement des priorités est fondé sur certains critères, les ressources disponibles et le travail des vérificateurs externes comme le BVG. Une analyse initiale est effectuée pour vérifier l'exhaustivité et l'aspect pratique.
 - Critères : risques, importance des questions, pertinence pour la prise de décision et possibilité de fournir une valeur ajoutée en vue de l'amélioration continue.
 - Ressources : les projets prioritaires sont évalués par rapport aux ressources disponibles afin de déterminer la capacité de mener à bonne fin les projets. On tient compte :
 - de l'équilibre du budget de la DVE (F&E et salaires) et des ressources nécessaires pour terminer les travaux en cours;
 - de la disponibilité du personnel, compte tenu des besoins en formation et des congés;
 - d'autres activités qui ont une incidence sur les ressources comme la liaison avec le SCT ou le BVG;
 - des projets prévus par les autres organismes centraux comme le BVG, la CFP et le CLO qui exigent la participation ou la coordination de la DVE;
 - Champ d'application : On tient compte de la pertinence du champ d'application de l'univers de la vérification et de l'évaluation. En ce qui concerne le champ d'application, la politique sur la vérification du SCT et les normes de l'Institut des vérificateurs internes exigent que le responsable de la vérification présente des évaluations périodiques du contrôle ministériel;
 - Selon la politique du SCT sur l'évaluation, les ministères doivent s'assurer que les chefs de l'évaluation « veillent à ce que des plans d'évaluation stratégique, fondés sur une évaluation des risques, des priorités ministérielles et des priorités de l'administration publique dans son ensemble, couvrent adéquatement les politiques, programmes et initiatives de l'organisation ».
 - La liste initiale des projets et des activités éventuels de vérification et d'évaluation sert à l'établissement d'un plan préliminaire de vérification et d'évaluation.

2.6 Validation

- On consulte la haute direction pour examiner la vraisemblance des projets de vérification et d'évaluation proposés afin d'élaborer l'ébauche du plan de vérification et d'évaluation.
- L'ébauche du plan est discutée avec le SM qui est également informé de la situation sur le plan des ressources.

2.7 Approbation

- On demande au CVEM d'approuver le plan de vérification et d'évaluation. Un aspect clé de l'approbation est la décision d'exclure les projets en fonction des risques qu'ils présentent et l'établissement des priorités.
- Une ébauche de plan accompagnée d'une note d'information permettrait clairement aux membres du CVEM de veiller à ce que la DVE affecte ses ressources limitées pour fournir une valeur maximale au moment de l'examen des risques et des questions pertinentes pour atteindre les objectifs de DEO et tenir compte de ses priorités.
 - Faire ressortir les risques qui n'ont pas été examinés en raison des ressources limitées de la DVE.
 - Liste des activités et des projets envisagés, mais exclus du plan.
- Le plan final est approuvé par le CVEM.

2.8 Communication

- Le plan approuvé est communiqué au sein du Ministère, affiché dans l'intranet avec un avis et présenté au SCT et au BCG.

2.9 Suivi des nouvelles questions

- Mécanisme pour déterminer et surveiller les nouvelles questions de vérification et d'évaluation afin de recentrer le plan de vérification et d'évaluation pendant l'année et d'alimenter le plan de la prochaine année;
 - Interaction avec la direction (par l'entremise de comités différents);
 - Examen et analyse des décisions et des initiatives de la direction;
 - Surveillance des questions et des activités fondées l'information interne et externe.

2.10 Mise à jour du plan

- Pour réussir à mettre en œuvre le plan, il faut :
 - Avoir des connaissances à jour sur les programmes, les priorités et les risques du gouvernement et du Ministère;
 - Mettre l'accent plus tôt sur les priorités et les risques importants et chercher à obtenir l'opinion des cadres supérieurs;
 - Étendre la base de consultation, améliorer la coordination et inclure les points de vue et les besoins des régions;
 - Assurer le suivi des questions en permanence et intégrer le processus à la planification du Ministère;
 - Élaborer des procédures et des méthodes détaillées et améliorer les documents nécessaires pour appuyer le processus de planification permanent.

Annexe 3 – Système d'évaluation des risques de la DVE

CRITÈRES DE RISQUE	CLASSEMENT DU RISQUE		
	Élevé	Moyen	Faible
Importance relative <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ressources financières ▪ Dépenses de programme 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le projet, qui est classé selon les ressources qui lui sont attribuées en pourcentage du budget total de DEO, par rapport aux conséquences non justifiées, se classe dans le quartile supérieur de l'ensemble de données du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le projet, qui est classé selon les ressources qui lui sont attribuées en pourcentage du budget total de DEO, par rapport aux conséquences non justifiées, se classe dans le quartile médian et le troisième quartile de l'ensemble de données du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> Le projet, qui est classé selon les ressources qui lui sont attribuées en pourcentage du budget total de DEO, par rapport aux conséquences non justifiées, se classe dans un quartile inférieur au quartile médian de l'ensemble de données du projet.
Profil/visibilité/réputation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intérêt ou attentes du public et des médias ▪ Réputation du Ministère ▪ Réputation nationale, internationale ▪ Facteurs politiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des parties extérieures (médias, groupes de citoyens, grand public) ont manifesté un vif intérêt à l'égard de la question. ▪ Perte importante de la confiance du groupe de clients. ▪ Tollé chez le public ou les médias pour le départ du Ministre et(ou) d'un représentant du Ministère. ▪ Critique des organismes (p. ex. BVG, CEDD, SCT, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des parties extérieures (médias, groupes de citoyens, grand public) ont manifesté un certain intérêt à l'égard de la question. ▪ Certaine perte de la confiance du groupe de clients. ▪ Certaine attention défavorable des médias. ▪ Certaines observations défavorables des organismes (p. ex. BVG, CEDD, SCT, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des parties extérieures (médias, groupes de citoyens, grand public) ont manifesté peu d'intérêt à l'égard de la question. ▪ Aucun problème apparent (presque pas de critiques des organismes (p. ex. BVG, CEDD, SCT, etc.)
Complexité <ul style="list-style-type: none"> ▪ Opérations/contrôles internes ▪ Partenaires multiples en cause – interaction ▪ Coopération horizontale avec d'autres ministères ou organismes gouvernementaux ▪ Coopération horizontale avec les provinces/territoires et les ONG ▪ Responsabilités partagées ▪ Décentralisation et variation régionale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Opérations difficiles et complexes faisant intervenir de multiples partenaires internes et externes (autres ministères, organismes, ONG, etc.) ▪ Opérations en grande partie décentralisées à plus de cinq endroits. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Opérations un peu complexes faisant intervenir surtout des partenaires internes (DEO) et quelques partenaires externes ▪ Opérations décentralisées dans de deux à cinq endroits. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Opérations simples faisant intervenir très peu de partenaires ▪ Opérations décentralisées à un endroit.
Menaces à la production de résultats <ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité de produire des résultats (p. ex. RH, outils, technologie, systèmes, processus, information) ▪ Liens logiques entre des résultats stratégiques, des résultats intermédiaires, des résultats à court terme (indicateurs), des activités et des résultats attendus (modèle) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible capacité de produire des résultats. ▪ Les liens et la correspondance sont peu clairs. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité moyenne de produire des résultats. ▪ Les liens et la correspondance sont assez clairs – des améliorations pourraient être apportées. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité suffisante de produire des résultats. ▪ Les liens et la correspondance sont clairs.

logique)			
Incidences du fait de ne pas produire de résultats <ul style="list-style-type: none"> ▪ Incidences sociales. ▪ Incidences économiques. ▪ Incidences environnementales. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Incidences éventuelles importantes sur la santé et le bien-être des Canadiens (piètres conditions de vie, sécurité, crime social, durabilité économique et environnementale). ▪ Incidences éventuelles importantes sur les conditions socio-économiques dans les régions. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Incidences éventuelles modérées sur la santé et le bien-être des Canadiens (piètres conditions de vie, sécurité, crime social, durabilité économique et environnementale). ▪ Incidences éventuelles importantes sur les conditions socio-économiques dans les régions. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Incidences éventuelles faibles ou nulles sur la santé et le bien-être des Canadiens (piètres conditions de vie, sécurité, crime social, durabilité économique et environnementale). ▪ Incidences éventuelles importantes sur les conditions socio-économiques dans les régions.

Annexe 4 – Évaluation par la DVE du profil de risque de l'organisation

RISQUES	Responsabilité de l'activité	CLASSEMENT		ÉVALUATION DE LA DVE	Observations de la DVE
		Probabilité	Incidence		
1. Recrutement, maintien en poste, planification de la relève et formation.	RH	Forte (3)	Modérée (2)	Élevée (3)	Plusieurs préoccupations ont été exprimées. Une vérification de la gestion est prévue pour 2007-2008
2. Difficultés de produire des résultats étant donné les questions de mesure (capacité et aptitude à mesurer les résultats des projets, attribution, manque de normes de service)	AC – Gestion des programmes	Forte (3)	Modérée (2)	Élevée (3)	Il s'agit d'un défi permanent en raison des questions de gestion de l'information ayant trait au suivi du rendement. L'obligation des partenaires de présenter des rapports sur les indicateurs et l'obligation de DEO de valider ces résultats suscitent des préoccupations. Le fait de ne pas produire des résultats pourrait avoir une incidence sur le financement futur des programmes de DEO. Vérification continue de la gestion de l'information (vérifications cycliques)
3. Beaucoup de demandes concernant les priorités, la structure organisationnelle et la capacité de répondre aux exigences permanentes et nouvelles du programme de reddition de comptes et de gestion.	AC – Gestion des programmes	Forte (3)	Faible (1)	Modérée (2)	Ces exigences des organismes centraux sont nouvelles et changent continuellement et, parfois, elles ne sont pas bien comprises. Cela exige une gestion du changement, une surveillance et une formation permanentes. Le plan de la DVE et le suivi fourniraient une valeur ajoutée.
4. Pertinence des dépenses correspondant au Rapport sur les plans et les priorités (projets et opérations) – incertitude quant au financement du budget de trésorerie.	Planification et priorités ministérielles	Moyenne (2)	Modérée (2)	Modérée (2)	Les programmes de DEO ont une durée de vie limitée (5 ans), d'où la difficulté de la planification à long terme. Il se peut qu'il faille utiliser les fonds opérationnels existants pour exécuter d'autres programmes ministériels fédéraux. Vérification continue de la gestion des subventions et contributions (vérifications cycliques).
5. Efficacité des communications stratégiques (internes et externes)	Planification et priorités ministérielles	Moyenne (2)	Modérée (2)	Modérée (2)	Les communications ne sont pas considérées comme une activité clé dans l'AAP et les documents de planification des programmes (RPP/CGRR, etc.). Pour les parlementaires, la visibilité ministérielle influe dans une grande mesure sur le financement des programmes nouveaux ou existants. Vérification continue de la gestion de l'information (vérifications cycliques).
6. Conformité aux exigences des autorisations en vigueur et des présentations au Conseil du Trésor, p. ex. modalités des programmes, achats, politique sur les paiements de transfert, locaux, etc.	AC – Gestion des programmes	Moyenne (2)	Importante (3)	Élevée (3)	Comme on fait appel à des tiers pour l'exécution des programmes de DEO, il est très risqué de procéder à la vérification. Des évaluations et des vérifications de programmes sont prévues pour la période allant de 2006-2007 à 2008-2009
7. Absence d'une architecture de l'information	AC – Gestion des programmes	Moyenne (2)	Modérée (2)	Modérée (2)	Ce risque est lié aux risques 2, 3 et 6. La correspondance de l'architecture

exhaustive nécessaire pour relier (intégrer) les systèmes et fournir un plan pour l'avenir	et planification ministérielle				des activités des programmes (AAP) et de la structure de gestion, des ressources et des résultats (SGRR) (en vigueur le 1 ^{er} avril 2005) est importante en 2006-2007 pour le financement futur des programmes de DEO et la mise en œuvre de la politique sur la SGRR dans les deux années suivantes. Vérification continue de la gestion de l'information (vérifications cycliques)
8. Recours aux partenariats et aux organismes sans but lucratif (conflit d'intérêt, capacité, volonté, interdépendance)	AC – Gestion des programmes	Moyenne (2)	Modérée (2)	Élevée (3)	Il s'agit d'un domaine à risque élevé à gérer au moyen de la vérification. Il faut renforcer les vérifications de suivi pour assurer la mise en œuvre de plans d'action afin de donner suite aux recommandations. Étude d'impact des partenaires et vérifications des programmes prévues.
9. Liens et intégration avec la politique et les programmes	AC – services intégrés	Moyenne (2)	Élevée (3)	Élevée (3)	Les recommandations précédentes sur la vérification et l'évaluation des programmes sont quelque peu répétitives et indiquent que les programmes ne reflètent pas adéquatement les modifications nécessaires, c.-à-d. tenir compte des lacunes connexes dans les futures modalités ou accords de contribution tout en renouvelant les programmes ou en en élaborant de nouveaux. Les liens et l'intégration avec la politique et les programmes doivent être renforcés. Vérification prévue pour 2007-2008.

Notes

Premier risque : Le recrutement comprend les pratiques de dotation (transparence, équité et compétence); le maintien en poste comprend les possibilités de perfectionnement et le fait de combler d'autres aspirations professionnelles; la planification de la relève comprend le remplacement des personnes qui prennent leur retraite et les départs prévus ou non; la formation comprend la fourniture de matériel et d'outils de formation adéquats aux employés pour leur permettre de remplir leurs fonctions.

Neuvième risque : Il s'agit d'un nouveau risque défini par la DVE, non indiqué à l'origine dans le profil de risque de l'organisation.

Annexe 5 : Projets externes de la DVE (Vérifications, examens, évaluations)

TITRE	SITUATION
Bureau du Vérificateur général (BVG)	
<p>Rapport du BVG – Avril 2006</p> <p>1 La gestion de l'information gouvernementale 2 Les systèmes de gestion des dépenses du gouvernement fédéral 3 Agence du revenu du Canada : le recouvrement 4 La probité et la sécurité publique 5 La mise en œuvre de la Stratégie d'innovation du gouvernement 6 La gestion et les contrôles financiers - MDN 7 La gestion et les contrôles financiers - Santé Canada 8 Programmes de sécurité du revenu 9 Évaluation des rapports ministériels sur le rendement 10 Retenues à la source</p>	<p>Le Ministère ne participe à aucune des vérifications pour le rapport d'avril 2006, mais les recommandations visant les questions qui s'appliquent à DEO doivent être prises en considération.</p>
<p>Rapport du BVG - Novembre 2006</p> <p>1 ACIA 2 Enjeux de sécurité liés aux principaux services de transport 3 Gestion axée sur les résultats 4 Étude sur les enquêtes 5 Capacité de GRH / Apprentissage 6 Étude des pratiques internationales d'évaluation gouvernementale 7 Justice des Premières nations 8 MAECI/ACDI/CIC (À déterminer) 9 ADRC - Systèmes des technologies de l'information</p>	<p>Le Bureau du vérificateur général n'a pas indiqué quels chapitres sur la vérification, le cas échéant, peuvent toucher le Ministère.</p>
Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD)	
<p>Rapport de la CEDD – Automne 2006 – Changements climatiques</p> <p>Le rapport de 2006 contiendra les chapitres suivants :</p> <p style="padding-left: 40px;">Point de vue de la commissaire Changement climatiques-Tour d'horizon</p> <p>1 La gestion des activités fédérales en matière de changements climatiques 2 L'adaptaton aux répercussions des changements climatiques 3 La réduction des émissions de gaz à effect de serre attribuables à la production et à la consommation d'énergie 4 Les stratégies de développement durable 5 Les pétitions en matière d'environnement</p>	<p>Le rapport de 2006 portera sur le thème des changements climatiques (chapitre 4 de la SDD). DEO a participé à cette vérification et il projette de renouveler la SDD pour 2006-2009; l'étude d'impact est en cours.</p> <p>Selon le chapitre 7 du rapport de 2005 de la CEDD, une stratégie de développement durable fédérale comprenait certaines recommandations.</p>
Commission de la fonction publique (CFP)	
<p>Vérifications possibles de la dotation par délégation de pouvoirs des postes EX.</p>	<p>La CFP met actuellement la dernière main à son plan.</p>
Commissaire à l'accès à l'information (CAI)	
	<p>Aucune indication d'études ou de projets de DEO devant avoir lieu en 2006-2007.</p>
Commissaire aux langues officielles (CLO)	
<p>Suivi du plan d'action en matière de langues officielles (PALO) – consultations en vue de la mise en œuvre de l'article 41 par l'intermédiaire du BCP</p>	<p>Aucune indication d'études ou de projets de DEO devant avoir lieu en 2006-2007.</p>
Commission des droits de la personne (CDP)	
<p>La CDP vérifiera l'équité en matière d'emploi en 2007-2008.</p>	

Annexe 6 : Gestion de la vérification et de l'évaluation (Cadre et renforcement des capacités)

Série	Titre	Description
1.	Gestion de la vérification et de l'évaluation (Dotation et renforcement des capacités)	Étant donné la nouvelle politique sur la vérification interne, il est certain qu'il faudra déployer des efforts considérables pour renforcer la capacité de la fonction de vérification interne et d'évaluation à DEO. Cela comprendra la dotation de trois postes vacants, l'accréditation accrue et la formation (VIA, IDEA), l'amélioration de la productivité (méthodologie commune) et d'autres initiatives, car le SCT améliore ses politiques en matière de vérification interne et d'évaluation (élaboration et mise en œuvre d'un cadre).
2.	Politique sur la vérification interne	Une politique sur la vérification interne sera élaborée pour DEO; elle tiendra compte des nouvelles exigences de la politique du CT sur la vérification interne en 2006-2007 et elle sera mise à jour périodiquement.
3.	Politique sur l'évaluation	Une politique sur l'évaluation sera élaborée pour DEO; elle tiendra compte des nouvelles exigences de la politique du CT sur l'évaluation en 2006-2007 et elle sera mise à jour périodiquement.
4.	Charte du CVEM	Il faut procéder à une mise à jour fondée sur la révision de la composition du Comité de vérification et d'évaluation du Ministère (CVEM)
5.	Exigences du SCT	Établir un plan pour répondre aux exigences du SCT en matière de vérification interne et d'évaluation en coordination avec l'auto-évaluation de la DVE.
6.	Participation aux activités coordonnées par le SCT et le BCG	Pour aider à la mise en œuvre des politiques du SCT, le personnel de la DVE peut devoir faire partie des groupes de travail créés par le SCT et le BCG, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ● Évaluation des risques et planification de la vérification; ● Logiciel de vérification/plate-forme commune; ● Inspections de la qualité horizontale (au sein du Ministère); ● Contrôles fondamentaux; ● Vérification de la TI, vérifications horizontales à l'échelle de l'administration fédérale.
7.	Manuel de vérification et d'évaluation	La priorité sera accordée à l'élaboration d'un manuel de vérification et d'évaluation de la DVE en coordination avec l'établissement du cadre de gestion (politiques, normes, méthodologie, assurance de la qualité).
8.	Assurance de la qualité	Deux aspects à prendre en considération : surveillance fondée sur un cadre d'assurance de la qualité et l'auto-évaluation pour le SCT.
9.	Procédé interactif d'extraction et d'analyse de données (IDEA)	Nous avons acquis un IDEA, outil d'analyse de données reconnu; il sera utile pour la planification, le travail sur le terrain et l'établissement de rapports sur les travaux de vérification et évaluation ainsi que les consultations.
10.	Planification de la vérification	Un plan triennal a été établi et sera soumis à l'approbation du CVEM; il sera mis à jour tous les ans s'il y a lieu.
11.	Établissement de présentations au CT, de CVAR et de CGRR	Il s'agit d'un travail de consultation courant pour la DVE, et les ressources en cause peuvent varier d'un mois à l'autre, mais c'est une activité importante et, à l'occasion, elle peut retarder l'avancement des projets de vérification et d'évaluation.
12.	Certaines évaluations des risques de programmes	L'établissement de plans de vérification pour les programmes hautement visibles, comme le PDEO, le développement durable, Infrastructure Canada et le Programme sur l'infrastructure municipale rurale, est une entreprise d'envergure. Il s'agirait de procéder à une évaluation exhaustive du risque de ces programmes pour déterminer les domaines à risque élevé auxquels les ressources de vérification doivent être consacrées.
13.	Services professionnels	Il est prévu qu'en réponse au programme d'amélioration de la gestion (PAG) et aux activités des nouvelles politiques sur la vérification interne et l'évaluation, la DVE contribuera, à titre consultatif, à la mise en œuvre des activités prioritaires dans l'ensemble du Ministère.

Annexe 7 – Projets de vérification et de consultation de la DVE

NOM DU PROJET	DESCRIPTION DU PROJET/ CONTEXTE	RESSOURCES 2006-2007		ANNÉE			ÉVALUATION DES BESOINS	ÉVALUATION DU RISQUE
		RH	MILLIERS DE DOLLARS	2006-2007	2007-2008	2008-2009		
Programmes de partenariat – Les programmes EPDEO, EDU, EDN, ECC, PA-FCI, PEI, PEST, CAS&CCS, PAEI et IEHMU sont visés par les modalités du PDEO. Par conséquent, les vérifications et évaluations de programmes connexes seront incluses dans les vérifications ou évaluations du PDEO pendant l'année durant laquelle le PDEO fait l'objet d'une vérification ou d'une évaluation. Des vérifications et évaluations de sous-programmes peuvent être effectuées tous les deux ans pour intégrer les leçons tirées et améliorer l'efficacité.								
Programmes directs. Le rôle de la DVE consistera à effectuer des vérifications des programmes.								
Programme de diversification de l'Ouest (2003-2004 – 2007-2008)	La vérification du programme (150 000 \$) doit avoir lieu après la fin de l'évaluation de celui-ci.				X		Le PDEO est le principal programme, et il y a de nombreux partenaires Les assurances sont essentielles	Risque élevé lié à l'efficacité de la mise en œuvre du programme et à l'efficacité du contrôle de gestion
Programme de développement des collectivités (PDC)	Vérification du programme (90 000 \$)					X	Exigence du CVAR – échéance : 31-3-2009	Risque attribuable à la dépendance à l'égard des partenaires
Programme des fonds de prêts et d'investissement (PFPI) (2005-2006–2009-2010)	Vérification du programme (90 000 \$)				X		Exigence du CVAR – échéance : 31-3-2009	Risque lié à la gestion des prêts et à la surveillance des investissements
Initiative pour les femmes entrepreneurs (IFE)	Vérification du programme (60 000 \$)				X		Exigence du CVAR – échéance : 31-3-2009	Risque lié à la réputation
Programme du réseau de prestation de services (PRPS)	Consultation sur l'élaboration du CGRR et du CVAR			X			Exigence du SCT	Risque attribuable à la dépendance à l'égard des partenaires
Programmes exécutés par DEO au nom d'autres ministères – Les autres ministères fédéraux sont responsables des évaluations de ces programmes. Une équipe de vérification et d'évaluation de DEO procède à des vérifications des programmes et les Opérations des programmes effectuent des vérifications des projets fondées sur l'évaluation du risque.								
Programme infrastructures Canada (PIC)	Vérifications du programme et des projets, INFC est le responsable – le programme se termine le 31-3-2009			X		X	Exigence du SCT concernant les vérifications annuelles du programme, y compris les vérifications des projets à risque élevé	Risque lié à la réputation

NOM DU PROJET	DESCRIPTION DU PROJET/ CONTEXTE	RESSOURCES 2006-2007		ANNÉE			ÉVALUATION DES BESOINS	ÉVALUATION DU RISQUE
		RH	MILLIERS DE DOLLARS	2006-2007	2007-2008	2008-2009		
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)	Vérifications du programme et des projets, INFC est le responsable – le programme se termine le 31-3-2011				X		Exigence du SCT concernant les vérifications annuelles du programme, y compris les vérifications des projets à risque élevé	Risque lié à la réputation
Programme du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)	Vérifications du programme et des projets, INFC est le responsable – le programme se termine le 31-3-2013					X	Exigence du SCT concernant les vérifications annuelles du programme, y compris les vérifications des projets à risque élevé	Risque lié à la réputation

NOM DU PROJET	DESCRIPTION DU PROJET/ CONTEXTE	RESSOURCES 2006-2007		ANNÉE			ÉVALUATION DES BESOINS	ÉVALUATION DU RISQUE
		RH	MILLIERS DE DOLLARS	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009		
Vérifications de la gestion								
Vérification de la gestion des subventions et des contributions – Vérification continue – Risques élevés liés à la réputation et à l'importance relative (évaluation du profil de risque de l'organisation), optimisation des ressources, pratiques uniformes et coût-efficacité dans la mise en œuvre des pratiques exemplaires								
Gestion financière (pouvoir de délégation, normes, contrôles, pratiques, politiques et processus)	Vérification de la gestion		43	X			Assurances	Risque lié à la réputation et à l'importance relative (Évaluation du profil de risque de l'organisation)
Gestion non financière (gestion des accords, conformité aux modalités, uniformisation, pratiques régionales, cohérence, rationalisation et définition et échange de pratiques exemplaires)	Vérification de la gestion		30	X			Assurances	Risque lié à la réputation et à l'importance relative (Évaluation du profil de risque de l'organisation)
Gestion des programmes par l'AC (directives aux régions, communication interne et externe, documentation, pratiques de surveillance, évaluation permanente des programmes pour l'atteinte des objectifs, détermination des écarts, réalignement ou améliorations et définition et échange des pratiques exemplaires)	Vérification de la gestion		30	X			Assurances	Risque lié à la réputation et à l'importance relative (Évaluation du profil de risque de l'organisation)

NOM DU PROJET	DESCRIPTION DU PROJET/ CONTEXTE	RESSOURCES 2006-2007		ANNÉE			ÉVALUATION DES BESOINS	ÉVALUATION DU RISQUE
		RH	MILLIERS DE DOLLARS	2006-2007	2007-2008	2008-2009		
Gestion des projets par région (conformité aux directives, communication interne et externe, documentation, pratiques de surveillance, évaluation permanente des projets pour l'atteinte des objectifs, détermination des écarts, réaligement ou améliorations, définition et échange de pratiques exemplaires, uniformisation et écarts régionaux)	Vérification de la gestion (30 000 \$)				X		Assurances	Risque lié à la réputation et à l'importance relative (Évaluation du profil de risque de l'organisation)
Gestion de l'observation des lois pertinentes et de la politique et des lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor sur les paiements de transfert	Vérification de la gestion		30	X			Assurances	Risque lié à la réputation et à l'importance relative (Évaluation du profil de risque de l'organisation)
Gestion de l'information financière et sur le rendement (documentation, communication, conservation/destruction, mise à jour des données et validation)	Vérification de la gestion (30 000 \$)				X		Assurances	Risque lié à la réputation et à l'importance relative (Évaluation du profil de risque de l'organisation)

NOM DU PROJET	DESCRIPTION DU PROJET/ CONTEXTE	RESSOURCES 2006-2007		ANNÉE			ÉVALUATION DES BESOINS	ÉVALUATION DU RISQUE
		RH	Milliers de dollars	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009		
Vérification de la gestion de l'information – Vérification continue – Risques élevés liés à la réputation et à l'importance relative (Évaluation du profil de risque de l'organisation), optimisation des ressources, pratiques uniformes et coût-efficacité de la mise en œuvre des pratiques exemplaires								
Gestion des documents physiques, y compris l'observation des lois pertinentes et de la politique et des lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor sur les documents physiques	Vérification de la gestion		43	X			Assurances	Risque lié à la réputation et à l'exposition (Évaluation du profil de risque de l'organisation)
Gestion de l'information du Web (Internet et intranet), y compris l'observation des lois pertinentes et de la politique et des lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor sur l'information du Web	Vérification de la gestion Partie 1 : Évaluation préliminaire (0 \$) Partie 2 : Vérification (30 000 \$)			X Partie 1	X Partie 2		Assurances	Risque lié à la réputation et à l'exposition (Évaluation du profil de risque de l'organisation)
Gestion des documents informatiques, y compris l'observation des lois pertinentes et de la politique et des lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor sur les documents informatiques	Vérification de la gestion Partie 1 : Évaluation préliminaire (0 \$) Partie 2 : Vérification (30 000 \$)			X Partie 1	X Partie 2		Assurances	Risque lié à la réputation et à l'exposition (Évaluation du profil de risque de l'organisation)
Gestion des exigences et des demandes en matière d'AIPRP, y compris l'observation des lois pertinentes et de la politique et des lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor sur l'accès à l'information	Vérification de la gestion		30	X			Assurances	Risque lié à la réputation et à l'exposition (Évaluation du profil de risque de l'organisation)

NOM DU PROJET	DESCRIPTION DU PROJET/ CONTEXTE	RESSOURCES 2006-2007		ANNÉE			ÉVALUATION DES BESOINS	ÉVALUATION DU RISQUE
		RH	Milliers de dollars	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009		
Gestion de l'information financière, y compris l'information présentée dans le RPP, le RMR et les états financiers du Ministère	Vérification de la gestion (30 000 \$)				X		Assurances	Risque lié à la réputation et à l'exposition (Évaluation du profil de risque de l'organisation)
Gestion de l'information non financière (rendement), y compris l'information présentée dans le RPP, le RMR et les rapports annuels du Ministère ainsi que l'acceptation et les approbations connexes	Vérification de la gestion (30 000 \$)				X		Assurances	Risque lié à la réputation et à l'exposition (Évaluation du profil de risque de l'organisation)
Gestion des systèmes de GIT (GX et projet de la Passerelle), y compris la gestion des aspects techniques et non techniques	Vérification de la gestion (30 000 \$)				X	X	Assurances	Risque lié à la réputation, à l'exposition et à l'importance relative (Évaluation du profil de risque de l'organisation)
Gestion des données dans les systèmes de GIT (GX et projet de la Passerelle), y compris la gestion des données financières et non financières, la production de rapports et de contrôles et la surveillance des mises à jour (matériel et logiciels)	Vérification de la gestion (90 000 \$)					X	Assurances	Risque lié à la réputation, à l'exposition et à l'importance relative (Évaluation du profil de risque de l'organisation)
Gestion de la sécurité des systèmes de GIT et de la sécurité des données, y compris les contrôles et le protocole d'accès ainsi que les mises à jour et la surveillance	Vérification de la gestion (90 000 \$)					X	Assurances	Risque lié à la réputation, à l'exposition et à l'importance relative (Évaluation du profil de risque de l'organisation)

NOM DU PROJET	DESCRIPTION DU PROJET/ CONTEXTE	RESSOURCES 2006-2007		ANNÉE			ÉVALUATION DES BESOINS	ÉVALUATION DU RISQUE
		RH	Milliers de dollars	2006-2007	2007-2008	2008-2009		
Vérifications de la gestion et de la conformité								
Vérification des fonctions ministérielles clés (gouvernance, reddition de comptes de la direction, contrôles et gestion des risques)	Vérification de la gestion pour évaluer le bien-fondé et l'efficacité des contrôles et d'autres processus ministériels clés				X	X	Exigence du SCT	Risque lié à la réputation et à l'exposition
Nouvelle <i>Loi sur l'emploi dans la fonction publique</i> (LEFP)	Liaison et consultation				X		Vérification de la CFP prévue pour 2007-2008	Vérification de la CFP prévue pour 2007-2008
Gestion des RH (recrutement, maintien en poste, classification, planification de la relève et formation)	Vérification de la gestion pour évaluer le bien-fondé et l'efficacité des processus				X			Risque élevé (Évaluation du profil de risque de l'organisation)
Conclusion de contrats	Vérification de la gestion pour évaluer la mise en œuvre de la nouvelle politique sur la conclusion de contrats				X			Risque lié à la réputation et à l'exposition
Pouvoir de délégation	Examen de la conformité pour évaluer la conformité à la nouvelle politique sur la gestion financière					X		Risque lié à l'exposition
Équité en matière d'emploi	Examen de la conformité pour évaluer la conformité à la LEME					X		Risque lié à l'exposition
Accueil	Vérification de la conformité pour évaluer la conformité aux politiques connexes				X			Risque lié à l'exposition
Voyages	Vérification de la conformité pour évaluer la conformité aux politiques connexes				X			Risque lié à l'exposition
États financiers	Examen de la conformité pour évaluer la conformité aux principes comptables du gouvernement					X		Risque lié à l'importance relative et à la divulgation

NOM DU PROJET	DESCRIPTION DU PROJET/ CONTEXTE	RESSOURCES 2006-2007		ANNÉE			ÉVALUATION DES BESOINS	ÉVALUATION DU RISQUE
		RH	Milliers de dollars	2006-2007	2007-2008	2008-2009		
Liens et intégration avec la politique et les programmes	Vérification de la gestion pour évaluer l'efficacité et l'efficacité des liens et de l'intégration avec le lancement, la conception et la mise en œuvre de programmes				X			Risque élevé (contrôles, coordination, efficacité, efficacité)

Annexe 8 – Projets d'évaluation et de consultation de la DVE

Programmes de partenariat – Les programmes EPDEO, EDU, EDN, ECC, PA-FCI, PECL, PEST, CAS&CCS, PAEI et IEHMU sont visés par les modalités du PDEO. Par conséquent, les vérifications et évaluations de programmes connexes seront incluses dans les vérifications ou évaluations du PDEO pendant l'année durant laquelle le PDEO fait l'objet d'une vérification ou d'une évaluation. Des vérifications et évaluations de sous-programmes peuvent être effectuées tous les deux ans pour intégrer les leçons tirées et améliorer l'efficacité. Le rôle de la DVE consistera à effectuer des évaluations de programmes, y compris des études d'impact.

Programmes directs/réseaux								
NOM DU PROJET	DESCRIPTION DU PROJET/ CONTEXTE	RESSOURCES 2006-2007		ANNÉE			ÉVALUATION DES BESOINS	ÉVALUATION DU RISQUE
		RH	Milliers de dollars	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009		

1. Programme de diversification de l'économie de l'Ouest - PDEO (comprend EPDEO, EDU, EDN, ECC, PA-FCI, PEI, PEST, CAS&CCS, PAEI et IEHMU), (2003-2004-2007-2008)	A) Évaluation du programme devant être terminée d'ici juillet 2007 – le programme arrive à échéance le 14-7-2008 B) Étude d'impact du soutien de DEO aux collectivités rurales (75 000 \$)		250	X			Demande de la direction – résultats nécessaires pour la prolongation ou la reconduction du programme Demande de la direction	Programme principal La gestion du programme est essentielle Aider à rationaliser les activités d'évaluation Éviter le double emploi et intégrer les leçons tirées de l'évaluation du PDEO
2. Programme de développement des collectivités (PDC)	Évaluation du programme (150 000 \$)				X		Exigence du CGRR – échéancier : 31-3-2008	
3. Programme des fonds de prêts et d'investissement (PFPI) (2005/2006–2009-2010)	Évaluation du programme (90 000 \$)					X	Exigence du CGRR – échéance : 31-3-2009	Gestion des prêts
4. Initiative pour les femmes entrepreneurs (IFE)	Évaluation du programme (60 000 \$)					X	Exigence du CGRR – échéance 31-3-2009	
5. Programme du réseau de prestation de services (PRPS)	Consultation concernant l'établissement du CGRR et du CVAR			X			Exigence du SCT	Dépendance à l'égard des partenaires
6. Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC) (comprend le Programme de développement des collectivités (CGRR), l'Initiative pour les femmes entrepreneurs (IFE) et les organisations francophones à vocation économique (OFVE)	Étude d'impact– pour évaluer l'impact par tous les partenaires d'exécution, sauf le CSEC N. B. Comme le RSEOC n'est pas un programme, mais un réseau pour l'exécution du programme, une étude d'impact plutôt qu'une évaluation de programme est effectuée.		250	X			Demande de la direction	Dépendance à l'égard des partenaires

Projets particuliers entrepris ou mis en œuvre par la direction								
Le rôle de la DVE consistera à donner des conseils.								
NOM DU PROJET	DESCRIPTION DU PROJET/ CONTEXTE	RESSOURCES 2006-2007		ANNÉE			ÉVALUATION DES BESOINS	ÉVALUATION DU RISQUE
		RH	Milliers de dollars	2006 - 2007	2007- 2008	2008- 2009		
Programme de l'Université de Victoria (PUV)	Consultations pour l'évaluation du programme			X			Évaluation effectuée actuellement par les Services ministériels	
Stratégies de développement durable (SDD)	Consultations pour l'évaluation des SDD antérieures et l'élaboration de la nouvelle SDD			X			Évaluation et élaboration de la SDD effectuées actuellement par la Politique	
Programmes exécutés par DEO au nom d'autres ministères – Les autres ministères fédéraux sont responsables de l'évaluation de ces programmes. Le rôle de la DVE consiste à assurer la liaison et à donner des conseils.								
NOM DU PROJET	DESCRIPTION DU PROJET/ CONTEXTE	RESSOURCES 2006-2007		ANNÉE			ÉVALUATION DES BESOINS	ÉVALUATION DU RISQUE
		RH	Milliers de dollars	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009		
Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain (SAMU)	Évaluation du programme, AINC est responsable – le programme se termine le 31-3-2007						Évaluation en cours	
Programme infrastructures Canada (PIC)	Évaluation du programme, INAC est responsable – le programme se termine le 31-3-2009					X	Exigence du CGRR	
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)	Évaluation du programme, INAC est responsable – le programme se termine le 31-3-2011				X		Exigence du SCT pour l'évaluation à mi-mandat, exigence du CGRR	
Programme du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)	Évaluation du programme, INAC est responsable – le programme se termine le 31-3-2013					X	Évaluation à mi-mandat à effectuer en 2006-2007, mais aucun plan (CGRR?) communiqué jusqu'à maintenant	
INAEICB – Initiative nationale d'adaptation économique, industrielle et communautaire pour le secteur du bois d'œuvre résineux – terminée le 31-3-2005	Évaluation du programme – relève actuellement d'Industrie Canada			X			Exigence du SCT	
Forum urbain mondial– FUM	Évaluation en cours, DRHC est responsable			X			Exigence du SCT	